



Montréal, le 14 juillet 2022

Madame Nicole Champagne
Présidente
Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches
5501, rue Saint-Georges,
Lévis (Québec) G6V 4M7

Madame la Présidente,

Au nom du chef du Parti Québécois, M. Paul St-Pierre Plamondon, j'ai le plaisir de donner suite au courriel de M. Maurice Grégoire du 30 juin dernier.

Voici nos réponses au questionnaire que vous nous avez envoyé.

Comme vous le savez, nous avons récemment lancé le plan *Vivre et vieillir avec dignité*. Vous le trouverez ci-joint en complément de nos réponses.

Nous sommes depuis toujours très sensibles aux défis que traversent les aînés du Québec, et ces derniers peuvent être assurés qu'ils trouveront toujours une oreille attentive au Parti Québécois pour porter leurs revendications et défendre leurs intérêts.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Nicolas Nadeau-Fredette, pour le Parti Québécois

4115 rue Ontario Est
Bureau 325
Montréal (Québec) H1V 1J7
Téléphone : 514-526-0020
Sans frais : 1-800-363-9531
pq.org

QUESTIONS AUX PARTIS POLITIQUES - PARTI POLITIQUE : le Parti Québécois

	SOINS À DOMICILE	PAUVRETÉ	ISOLEMENT	TRANSPORT	ÂGISME
	Comment faciliter l'élargissement du panier de soins à domicile?	Comment faire pour que les aînés en cette situation atteignent un revenu viable?	Comment redonner le goût de la participation sociale aux personnes aînées?	Comment soutenir l'amélioration du transport collectif des aînés en ruralité?	Comment réduire l'âgisme dont ont été victimes les aînés avec la pandémie?
Vision	<p>Le Parti Québécois veut offrir aux aînés ce qu'ils désirent, c'est-à-dire de pouvoir bien vivre et bien vieillir là où ils le désirent.</p> <p>Pour 91% des aînés, c'est à domicile qu'ils désirent être, et c'est ce que nous voulons leur permettre de choisir.</p> <p>Pour réussir cela, il est nécessaire d'investir massivement pour développer les soins et les services à domicile. C'est incontournable tant pour les aînés en perte d'autonomie que pour les personnes avec un handicap qui désirent et ont le</p>	<p>L'appauvrissement que subissent certains aînés est une tragédie qui est trop souvent passée sous silence et que l'on déplore vivement.</p> <p>Au Québec, environ 60% des aînés vivent avec un revenu de moins de 30 000\$. Pire, environ le cinquième des aînés n'ont pas un seuil de revenu viable qui permette de vivre dignement.</p> <p>Nous avons collectivement la responsabilité de remédier à cette situation, et c'est ce que veut faire le Parti Québécois.</p>	<p>Comme nous l'affirmons dans notre plan <i>Vivre et vieillir dans la dignité</i>, pour le Parti Québécois, la vie sociale et la santé physique des aînés sont interrelées.</p> <p>La participation sociale des personnes aînées doit être assurée au travers d'une multitude de mesures, notamment en soutenant les organismes qui se consacrent à leur offrir des services, ainsi qu'en prévoyant l'aménagement de milieux de vie qui sera inclusif pour les personnes de</p>	<p>Le transport collectif dans toutes les régions du Québec a été abandonné par la CAQ durant les dernières années.</p> <p>Que ce soit le transport adapté, les services de taxi, le transport par autocar, le transport médical, le transport par train ou le transport aérien, chaque région du Québec a vu dans les dernières années une diminution de l'offre de service en transport collectif.</p> <p>Un gouvernement du Parti Québécois travaillera rapidement à rétablir ces services essentiels pour les régions du Québec.</p>	<p>La protection des droits des aînés est au cœur de l'engagement du Parti Québécois.</p> <p>Depuis de nombreuses années, nous réclamons la création d'un poste de Protecteur des aînés, pour limiter et prévenir le plus possible la maltraitance, quel que soit le visage qu'elle emprunte.</p> <p>La protection contre l'exploitation accordée aux personnes aînées sera donc élargie à toutes les formes de maltraitance - qu'elle soit physique, psychologique,</p>

	<p>droit de rester à domicile.</p> <p>Le gouvernement de Pauline Marois avait entamé la mise en œuvre d'une réforme qui aurait assuré une meilleure prestation de soins et services à domicile.</p> <p>Néanmoins, l'abandon de cette réforme par les gouvernements libéral et caquiste qui nous ont succédé a pour conséquence que le Québec a "perdu 10 ans dans la mise en œuvre" des soins à domicile, selon Alain Dubuc de l'Institut du Québec.</p>	tous âges et capacités.		<p>financière, sexuelle, institutionnelle, etc.</p> <p>Nous croyons qu'un Protecteur des aînés aurait été grandement bénéfique pour les aînés du Québec durant les dernières années pandémiques que nous venons de traverser.</p> <p>L'âgisme doit aussi être combattu par de multiples mesures, comme en favorisant la participation sociale des aînés et les échanges intergénérationnels</p>	
Comment?	<p>Un gouvernement du Parti Québécois va allouer d'ici 5 ans 2,7 milliards de dollars de plus par année, de manière récurrente, pour les soins à domicile.</p> <p>Le Québec allouera ainsi 50% du budget des soins de longue</p>	<p>Le Parti Québécois veut créer une nouvelle allocation qui permettra aux aînés les moins fortunés d'arriver à vivre dignement.</p> <p>Cette "Allocation pouvoir d'achat" de 1000\$ sera destinée aux aînés de 65 ans</p>	<p>Le Parti Québécois désire s'attaquer sérieusement à l'isolement social. Nous prévoyons créer comme en Angleterre une division du ministère de la Santé et des services sociaux qui soit dédiée</p>	<p>Un gouvernement du Parti Québécois déploiera des mesures pour relancer l'offre de transport collectif dans chacune des régions du Québec.</p> <p>Des mesures importantes seront annoncées en ce</p>	<p>Le Parti Québécois souhaite un protecteur des aînés pour avoir quelqu'un qui puisse parler en leur nom.</p> <p>Il est nécessaire d'avoir quelqu'un qui se consacre à la défense de leurs</p>

	<p>durée aux soins à domicile.</p> <p>Cette somme permettra de tripler le nombre d'heures offertes en soins à domicile, qui seront principalement fournis par l'entremise des CLSD, des entreprises d'économies sociales et du chèque emploi service.</p> <p>Cela permettra aussi d'augmenter et de diversifier les répits offerts aux proches aidants.</p> <p>Le Crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés sera aussi revu pour faciliter son utilisation par les clients des entreprises d'économie sociale, notamment en permettant aux usagers de services offerts par les entreprises d'économies</p>	<p>et plus ayant un revenu inférieur à 35 000\$.</p> <p>Pour les aînés de 65 ans et plus qui désirent rester sur le marché du travail, il sera aussi permis d'arrêter les cotisations au Régime de rentes du Québec, bien que les employeurs eux devront continuer d'y cotiser.</p> <p>Finalement, le crédit d'impôt pour prolongation de carrière sera revu, notamment en haussant les seuils admissibles ou en le rendant remboursable.</p> <p>Dans le plan <i>Vivre et vieillir avec dignité</i>, nous avons mis de l'avant des idées pour bonifier le RRQ et pour protéger les participants et bénéficiaires de régimes de retraite privés à prestations déterminées.</p>	<p>spécifiquement à combattre l'isolement social, incluant l'isolement des aînés.</p> <p>Notre intention de faciliter les projets intergénérationnels d'habitation permettra aussi de combattre l'isolement des aînés. En collaboration avec les municipalités, nous faciliterons la construction et la création de ces logements, notamment avec une aide financière allant jusqu'à 25 000\$.</p> <p>Dans le plan <i>Vivre et vieillir avec dignité</i>, le Parti Québécois a aussi mis de l'avant des idées pour soutenir les aînées qui désirent assister à des activités culturelles et de loisir, et participer à des programmes de mentorat.</p>	<p>sens lors des prochaines semaines, notamment pour faciliter l'utilisation du transport collectif, pour mieux coordonner l'offre de service, pour augmenter l'offre partout dans toutes les régions, et pour simplifier la découvervabilité tant à l'échelle régionale que interrégionale.</p> <p>Des modes de transport collectif existent pour tous les milieux de vie. Dans les milieux moins densément peuplés comme les banlieues et les régions, il faut développer les flexibus, le covoiturage et la disponibilité des taxis. Les organismes communautaires qui offrent de l'accompagnement et du transport seront aussi mieux financés en tenant</p>	<p>droits, à accompagner la société pour les mettre en valeur et à lutter contre l'âgisme dont ils sont encore trop souvent victimes.</p> <p>Un protecteur des aînés permettra de promouvoir et de suivre l'adoption des meilleures pratiques, comme la culture de la bientraitance.</p> <p>Le Parti Québécois désire aussi mettre en place un véritable ministère des aînés, avec une ou un ministre qui aura ainsi des pouvoirs et un budget plus important pour veiller à leur bien-être.</p> <p>Le Parti Québécois veut aussi valoriser le savoir des aînés en créant un programme "mémoire et mentorat" pour favoriser le mentorat intergénérationnel.</p>
--	--	---	--	---	---

	<p>sociales de l'appliquer dès le paiement du service.</p> <p>Pour les aînés en perte d'autonomie, le Programme d'adaptation de domicile sera bonifié en doublant les montants maximaux admissibles prévus actuellement au programme.</p> <p>À terme, amorcer le nécessaire virage vers les soins à domicile permettra d'éviter une croissance exponentielle et incontrôlable des coûts de l'hébergement institutionnel.</p>	<p>De plus, pour les aînés qui résident dans les RPA, nous élaborerons une grille tarifaire pour plafonner les prix des soins et services qui y sont offerts. La clause F du bail sera abandonnée, et des actions collectives seront permises pour les résidents des RPA désirant s'associer pour faire valoir leurs droits.</p> <p>Finalement, des aides financières seront offertes aux petites RPA pour aider à combattre la vague de fermeture qui les touche.</p>	<p>Pour les aînés en hébergement, un accès minimum à des activités physiques et des loisirs seront assurés.</p> <p>Nous croyons également que le rapprochement intergénérationnel entre nos aînés et les jeunes qui incarnent le Québec de demain est un gage de respect mutuel et participera à briser l'isolement social de nos aînés.</p>	<p>compte des réalités régionales.</p> <p>Dans les milieux plus densément peuplés, il est nécessaire d'accélérer l'élaboration de projets de transports collectifs structurants.</p> <p>Partout au Québec, le transport actif doit être favorisé en assurant l'accessibilité universelle et la mobilité des aînés (rampes d'accès, feux prioritaires pour les piétons, apaisement de la vitesse de circulation, meilleure visibilité aux intersections, accessibilité des trottoirs l'hiver).</p> <p>Un gouvernement du Parti Québécois s'assurera que le MTQ adopte des pratiques exemplaires pour favoriser la mobilité active dans</p>	<p>Finalement, il sera nécessaire de faire toute la lumière sur les drames qui se sont déroulés dans certains CHSLD et certaines RPA lors de la pandémie, et pour cela, nous lancerons une commission d'enquête publique.</p> <p>En conclusion, une bonne manière d'éliminer l'âgisme est de permettre aux aînés de mieux participer à la vie active et de leur donner les moyens d'y arriver. Pour le Parti Québécois, cela passe notamment par les nombreuses idées que nous avons mises de l'avant pour combattre la pauvreté, l'isolement et le manque de mobilité dans notre plan <u>Vivre et vieillir avec dignité</u>.</p> <p>Le PQ a à cœur les aînés du Québec, et</p>
--	---	--	--	--	---

l'aménagement des routes sous son contrôle qui traversent les cœurs des communautés des villes et villages du Québec.

Le fonctionnement du transport adapté sera réformé, notamment pour améliorer son accès, et pour permettre aux proches aidants d'accompagner au sein de l'autobus leur proche en perte d'autonomie.

Finalement, l'accessibilité universelle sera aussi assurée pour tous les nouveaux transports collectifs structurants, et accélérée dans les réseaux existants.

nous continuerons à faire écho à leurs revendications, et à défendre leurs intérêts.

VOIR LE DOCUMENT « VIVRE ET VIEILLIR AVEC DIGNITÉ ».